



Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. limitée
11 septembre 2019
Français
Original : anglais

Conférence des Parties

Projet de rapport de la quatorzième session de la Conférence des Parties, tenue à New Delhi (Inde) du 2 au 13 septembre 2019

Rapporteur : M. Carlos M. Rodriguez (Costa Rica)

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Ouverture de la session		
A. Ouverture de la quatorzième session de la Conférence des Parties		
B. Élection du Président		
C. Déclarations générales		
II. Questions d'organisation		
A. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux, y compris ceux des sessions des organes subsidiaires		
B. Élection des membres du Bureau autres que le Président		
C. Pouvoirs des délégations		
D. Accréditation d'organisations intergouvernementales, d'organisations de la société civile et de représentants du secteur privé, et admission d'observateurs		
E. Comité de la science et de la technologie		
F. Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention		
G. Comité plénier		
H. Participation		
I. Documentation		
III. Prise en compte des activités des organisations non gouvernementales dans le programme de travail officiel de la Conférence des Parties : séance de dialogue ouvert		
IV. Débat spécial :		
A. Séances parallèles : tables rondes ministérielles/de haut niveau		
B. Dialogue 1 : Une approche axiologique de la gestion responsable des sols ...		



- C. Dialogue 2 : Des terres saines pour une population saine.....
 - D. Dialogue 3 : Promouvoir la mise en place de chaînes de valeur durables
pour les entreprises rurales
 - V. Décisions et résolution adoptées par la Conférence des Parties
 - A. Décisions prises sur la recommandation du Président de la Conférence des Parties
 - B. Décisions prises sur la recommandation du Bureau
 - C. Décisions prises sur la recommandation du Comité plénier
 - D. Décisions prises sur la recommandation du Comité chargé de l'examen
de la mise en œuvre de la Convention
 - E. Décisions prises sur la recommandation du Comité de la science
et de la technologie
 - F. Résolution adoptée par la Conférence - VI. Clôture de la session.....
 - Adoption du rapport de la Conférence des Parties sur les travaux
de sa quatorzième session
- Annexes
- I. [À compléter avec les chapitres restants, les annexes et les décisions finales]

I. Ouverture de la session

A. Ouverture de la quatorzième session de la Conférence des Parties

1. Le 2 septembre 2019, la quatorzième session de la Conférence des Parties (COP) a été ouverte par M. Sun Guoji, Directeur général du Département de la lutte contre la désertification de l'Administration nationale chinoise des forêts et des prairies, au nom du Président de la treizième session, M. Zhang Jianlong. Conformément à l'article 22 du règlement intérieur de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le Président de la quatorzième session de la COP a fait une déclaration.

B. Élection du Président

(Point 1 a) de l'ordre du jour)

2. À sa 1^{re} séance, le 2 septembre 2019, la COP a élu par acclamation S. E. M. Prakash Javadekar, Ministre de l'environnement, des forêts et des changements climatiques de la République de l'Inde, Président de sa quatorzième session.

3. Le Président nouvellement élu a fait une déclaration.

C. Déclarations générales

4. À la 1^{re} séance également, le 2 septembre 2019, S. E. M. Babul Supriyo, Ministre d'État chargé du Ministère de l'environnement, des forêts et des changements climatiques de la République de l'Inde a fait une déclaration au nom du pays hôte.

5. Une déclaration a également été faite par M. Ibrahim Thiaw, Secrétaire exécutif de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.

6. Toujours à la 1^{re} séance, des déclarations ont été faites par les représentants de l'État de Palestine (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), de la Finlande (au nom de l'Union européenne et de ses États membres), de la République démocratique du Congo (au nom des pays visés par l'Annexe concernant la mise en œuvre au niveau régional pour l'Afrique (annexe I)), de l'Iraq (au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique), de la Grenade (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes), de Malte (au nom des pays visés par l'Annexe concernant la mise en œuvre au niveau régional pour la Méditerranée septentrionale (annexe IV)), du Belarus (au nom des pays visés par l'Annexe concernant la mise en œuvre au niveau régional pour l'Europe centrale et orientale (annexe V)) et de l'Arabie saoudite (au nom du Groupe des États arabes).

7. Une déclaration a en outre été faite par le représentant d'une organisation non gouvernementale (Gram Bharati Samiti).

II. Questions d'organisation

A. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux, y compris ceux des sessions des organes subsidiaires

(Points 1 b) et f) de l'ordre du jour)

8. La Conférence a examiné les points 1 b) et f) de l'ordre du jour à sa 1^{re} séance, le 2 septembre 2019.

9. À l'issue d'une déclaration faite par le Président de la quatorzième session, la Conférence a adopté l'ordre du jour et l'organisation de ses travaux tels qu'ils figurent dans le document ICCD/COP(14)/1, à savoir :

1. Questions d'organisation :
 - a) Élection du Président ;
 - b) Adoption de l'ordre du jour ;
 - c) Élection des membres du Bureau autres que le Président :
 - i) Élection des Vice-Présidents ;
 - ii) Élection du Président du Comité de la science et de la technologie ;
 - (iii) Élection du Président du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention ;
 - d) Pouvoirs des délégations ;
 - e) Accréditation d'organisations intergouvernementales, d'organisations de la société civile et de représentants du secteur privé, et admission d'observateurs ;
 - f) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux, y compris ceux des sessions des organes subsidiaires.
2. Programme de développement durable à l'horizon 2030 : incidences pour la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification :
 - a) Intégration de l'objectif de développement durable 15 et de la cible connexe 15.3 à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et à l'action menée pour la neutralité en matière de dégradation des terres ;
 - b) Modalités, critères et mandat de l'évaluation à mi-parcours du Cadre stratégique de la Convention sur la lutte contre la désertification (2018-2030) ;
 - c) Mise en œuvre du plan de communication de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020).
3. Mise en œuvre effective de la Convention aux niveaux national, sous-régional et régional :
 - a) Rapport du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention et recommandations qu'il a formulées à l'intention de la Conférence des Parties ;
 - b) Promotion et renforcement des liens avec les autres conventions pertinentes ainsi qu'avec les organisations, institutions et organismes internationaux compétents ;
 - c) Suivi des cadres directifs et des questions thématiques :
 - i) Sécheresse ;
 - ii) Tempêtes de sable et de poussière ;
 - iii) Nouveaux enjeux : le régime foncier ;
 - d) Mobilisation d'investissements supplémentaires et relations avec les mécanismes financiers : Mécanisme mondial.
4. Établissement de liens entre les connaissances scientifiques et le processus décisionnel : examen du rapport du Comité de la science et de la technologie et de ses recommandations à la Conférence des Parties.
5. Débat spécial :
 - a) Séances parallèles : tables rondes ministérielles/de haut niveau :

- i) Table ronde 1 : Terres, climat et énergies renouvelables ;
 - ii) Table ronde 2 : Communautés rurales et urbaines : échouer ou prospérer ensemble ;
 - iii) Table ronde 3 : Promouvoir un mouvement mondial pour la remise en état des écosystèmes
 - b) Dialogue 1 : Une approche axiologique de la gestion responsable des sols ;
 - c) Dialogue 2 : Des terres saines pour une population saine ;
 - d) Dialogue 3 : Promouvoir la mise en place de chaînes de valeur durables pour les entreprises rurales.
6. Programme et budget :
- a) Programme et budget de l'exercice biennal 2020-2021 ;
 - b) Résultats financiers des fonds d'affection spéciale de la Convention ;
 - c) Rapport du Bureau de l'évaluation.
7. Questions de procédure :
- a) Participation et contribution des organisations de la société civile aux réunions et à d'autres activités liées à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification ;
 - b) Participation et contribution du secteur privé aux réunions et à d'autres activités liées à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, et stratégie de mobilisation des entreprises ;
 - c) Programme de travail de la Conférence des Parties à sa quinzième session ;
8. Rapport sur les travaux de la session.

B. Élection des membres du Bureau autres que le Président

(Point 1 c) de l'ordre du jour

10. La Conférence a examiné ce point à ses 1^{re} et 2^e séances, les 2 et 4 septembre 2019, et a élu le Bureau suivant pour sa quatorzième session :

Vice-Présidents :

- M. Jean Ilunga Muneng (République démocratique du Congo)
- M. Kamaye Maazou (Niger)
- M. Abdulrahman Alfadley (Arabie saoudite)
- M. Carlos M. Rodriguez (Costa Rica)
- M. Robert Browne (Saint-Vincent-et-les Grenadines)
- M. Andrei Kuzmich (Biélorus)
- M. Ashot Vardevanyan (Arménie)
- M. Franz Breitwieser (Autriche)
- M^{me} Barbara De Rosa-Joynt (États-Unis d'Amérique).

11. À la 2^e séance, le 4 septembre 2019, la Conférence a nommé M. Carlos M. Rodriguez (Costa Rica) Rapporteur de la quatorzième session.

Président du Comité de la science et de la technologie

12. À la ___ séance, le ___ septembre, la Conférence a élu ___ _____ (_____) Président de la quinzième session, à venir, du Comité de la science et de la technologie.

Président du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

13. À la ___ séance, le ___ septembre, la Conférence a élu ___ _____ (_____) Président des dix-neuvième et vingtième sessions, à venir, du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention.

C. Pouvoirs des délégations

(Point 1 d) de l'ordre du jour)

14. À ses 4^e et ___ séances, les 6 septembre et ___ septembre 2019, la Conférence a examiné le rapport provisoire sur les pouvoirs des délégations, publié sous la cote ICCD/COP(14)/21, et le rapport final sur les pouvoirs des délégations, publié sous la cote ICCD/COP(14)/XX, et les recommandations qui y figurent.

15. À sa ___ séance, la Conférence a adopté un projet de décision, figurant dans le document ICCD/COP(14)/L.X, relatif à l'adoption du rapport.

D. Accréditation d'organisations intergouvernementales, d'organisations de la société civile et de représentants du secteur privé, et admission d'observateurs

(Point 1 e) de l'ordre du jour)

16. À la 1^{re} séance, le 2 septembre 2019, à l'issue d'une déclaration d'un représentant du secrétariat de la Convention, la Conférence a décidé d'accorder le statut d'observateur aux organisations et aux entités du secteur privé énumérées dans le document ICCD/COP(14)/15 et à l'annexe I du document ICCD/COP(14)/15/Add.1.

E. Comité de la science et de la technologie

17. La quatorzième session du Comité de la science et de la technologie a eu lieu sous la présidence de M. Carl Kojo Fiati (Ghana). Le Comité a tenu six séances, du 3 au 6 septembre.

18. À la 1^{re} séance, le 3 septembre 2019, le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document ICCD/COP(14)/CST/1 et a approuvé l'organisation des travaux de la session présentée à l'annexe de ce document.

19. À la même séance, le Comité a décidé de créer un groupe de contact et a nommé M. Matti Nummmelin (Finlande) facilitateur de ce groupe.

20. À sa 6^e séance, le 6 septembre 2019, le Comité a élu par acclamation les vice-présidents pour sa quatorzième session à venir, à savoir : M^{me} Anna Louise (Italie), M. Ratko Ristic (Serbie), M. Pablo Viegas (Argentine) et M^{me} Karma Dema Dorji (Bhoutan).

21. Le Comité a soumis six recommandations à la COP. La Conférence s'est prononcée à leur sujet à sa 6^e séance, le 6 septembre 2019.

F. Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

22. La dix-huitième session du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention a eu lieu sous la présidence de M. Samuel Mabilin Contreras (Philippines). Le Comité a tenu quatre séances, du 3 au 12 septembre 2019.

23. À la 1^{re} séance, le 3 septembre 2019, le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire figurant dans le document ICCD/CRIC(18)/1 et a approuvé l'organisation des travaux de la session présentée à l'annexe de ce document.

24. À la même séance également, le Comité a décidé de créer un groupe de contact et a nommé M^{me} Skumsa Ntshanga (Afrique du Sud) facilitatrice de ce groupe.

25. Le Comité a soumis sept recommandations à la COP. La Conférence s'est prononcée à leur sujet à sa 4^e séance, le 12 septembre 2019.

(à compléter)

G. Comité plénier

26. À sa 1^{re} séance, le 2 septembre 2019, la Conférence a décidé de créer un comité plénier et de lui renvoyer les questions énumérées au paragraphe 16 du document ICCD/COP(14)/1 telles que modifiées oralement.

27. À sa 1^{re} séance également, la Conférence a désigné M. Trevor Benn (Guyana) Président du Comité plénier. Le Comité a tenu cinq séances, du 3 au 12 septembre 2019.

28. À sa 1^{re} séance, le Comité a créé deux groupes de contact : a) un groupe de contact chargé des questions relatives au programme et au budget, et b) un groupe de contact chargé des questions examinées par le Comité plénier autres que celles relatives au programme et au budget. Le Comité a décidé que le Président serait le facilitateur des premières réunions des groupes de contact, étant entendu que les facilitateurs respectifs seraient nommés une fois désignés. À sa 2^e séance, le Comité a nommé M. Troy Torrington (Guyana) facilitateur du groupe de contact 2 chargé des questions examinées par le Comité plénier autres que celles relatives au programme et au budget. À sa 3^e séance, le Comité a nommé M. R. B. Lal (Inde) facilitateur du groupe de contact 1 chargé des questions relatives au programme et au budget.

29. Le Comité a soumis ___ recommandations à la COP. La Conférence s'est prononcée à leur sujet à sa 5^e séance, le 12 septembre 2019.

(à compléter)

H. Participation

30. Les représentants des ___ Parties à la Convention ci-après ont participé à la quatorzième session de la Conférence des Parties :

31. Des observateurs des États ci-après, non parties à la Convention, ont participé à la session : _____

32. Les organes et bureaux de l'ONU et les fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies ci-après étaient représentés : _____

33. Des représentants de ___ organisations intergouvernementales et de ___ organisations de la société civile ont également assisté à la session.

(à compléter)

I. Documentation

34. On trouvera à l'annexe xx du présent rapport la liste des documents dont la COP était saisie à sa quatorzième session.

III. Prise en compte des activités des organisations non gouvernementales dans le programme de travail officiel de la Conférence des Parties : séance de dialogue ouvert

(Points 1 b) et 1 f) de l'ordre du jour)

35. À ses 3^e et 12^e séances, les 5 et 11 septembre 2019, la Conférence a tenu deux dialogues ouverts au titre des points 1 b) et 1 f) de l'ordre du jour.

36. M. Octavio Perez Pardo de CIASE (Argentine) était le facilitateur du premier dialogue ouvert intitulé « Dialogue inclusif sur l'occupation des terres dans le contexte de la neutralité en matière de dégradation des terres ».

37. Des exposés ont été présentés par les intervenants suivants : M. Valentin Ciubotaru de l'ONG Bios, M. Goundo Sissoko de REFEDE, M^{me} Nahid Naghizadeh de CENESTA, M. Pablo Mota de Mision Verde Amazonia et M^{me} Nathalie van Haren de Both ENDS.

38. Au cours du débat qui a suivi, les intervenants ont répondu aux observations faites et aux questions posées par les représentants : de la République dominicaine, de l'Union européenne, de l'Argentine, de la République démocratique du Congo, de la Colombie, du Brésil, du Gabon, de l'Inde, du Sénégal, de la Suisse et du Burkina Faso, et par un représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

39. Des déclarations ont été faites par les représentants de la Guinée-Bissau et de la Bolivie (État plurinational de). Une déclaration a été faite au nom d'une organisation de la société civile.

40. M. Emmanuel Seck de ENDA Tiers Monde (Sénégal) était le facilitateur du deuxième dialogue ouvert intitulé « Coopération intergénérationnelle pour la restauration des terres : sécurité d'occupation des terres, emplois verts et migration ».

(à compléter)

IV. Débat spécial :

(point 5 de l'ordre du jour)

A. Séances parallèles : tables rondes ministérielles/de haut niveau

41. À ses 5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e et 11^e séances, les 9 et 10 septembre 2019, la Conférence a tenu, au titre de ce point de l'ordre du jour, un débat spécial de haut niveau comprenant une séance d'ouverture et une séance de clôture, trois tables rondes ministérielles/de haut niveau, trois séances de dialogue et une séance consacrée aux déclarations officielles.

42. À la 5^e séance, le 9 septembre 2019, le Président de la Conférence a ouvert le débat spécial de haut niveau et a fait une déclaration.

43. À la même séance, le Secrétaire exécutif de la Convention a fait une déclaration.

44. Toujours à la même séance, la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, M^{me} Amina Mohammed, a fait une déclaration.

45. À la même séance, le Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines, S. E. M. Ralph Gonsalves, a fait une déclaration.

46. Toujours à la même séance, le Premier Ministre indien, S. E. M. Narendra Modi, s'est adressé à la Conférence.

47. À la même séance, S. E. M. Zhang Jianlong, Ministre de l'Administration d'État pour les forêts de la Chine et Président de la treizième session de la Conférence des Parties, a fait une déclaration.

48. Toujours à la même séance, des déclarations au nom de groupes régionaux et de groupes d'intérêt ont été faites par les personnes suivantes : S. E. M. Riad Attari, Ministre

de l'agriculture de l'État de Palestine (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), S. E. M^{me} Elina Kalkku, Vice-Ministre chargée de la politique de développement au Ministère finlandais des affaires étrangères (au nom de l'Union européenne et de ses États membres), S. E. M. Almoustapha Garba, Ministre nigérien de l'environnement, de l'assainissement urbain et du développement durable (au nom du Groupe des États d'Afrique), S. E. M. Mahendra Reddy, Ministre fidjien de l'agriculture, du développement rural et maritime, des voies navigables et de l'environnement (au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique), S. E. M. Robert Browne, Ministre de la santé de Saint-Vincent-et-les Grenadines (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes), S. E. M. Jose A. Herrera, Ministre maltais de l'environnement (au nom des pays visés par l'annexe concernant la mise en œuvre au niveau régional pour la Méditerranée septentrionale (annexe IV) et S. E. M. Ezzaldin Omar Abusteit, Ministre égyptien de l'agriculture et de la restauration des terres (au nom du Groupe arabe).

49. M. Emmanuel Seck, Directeur exécutif de ENDA a également fait une déclaration (au nom des organisations de la société civile).

50. Aux 6^e, 7^e et 8^e séances, le 9 septembre 2019, la Conférence a organisé en parallèle et à huis clos trois tables rondes ministérielles/de haut niveau au titre du point 5 a) de l'ordre du jour :

1. Table ronde 1 : Terres, climat et énergies renouvelables

51. La table ronde 1 était coprésidée par S. E. M. Ralph Gonsalves, Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines et S. E. M. Guðmundur Ingi Guðbrandsson, Ministre islandais de l'environnement et des ressources naturelles.

2. Table ronde 2 : Communautés rurales et urbaines : échouer ou prospérer ensemble

52. La table ronde 2 était coprésidée par S. E. M^{me} Ana Cristina Quirós, Vice-Ministre costaricienne de l'agriculture et l'élevage et S. E. M. Almoustapha Garba, Ministre nigérien de l'environnement, de l'assainissement urbain et du développement durable.

3. Table ronde 3 : Promouvoir un mouvement mondial pour la remise en état des écosystèmes

53. La table ronde 3 était coprésidée par S. E. M. Nestor Bassière, Ministre burkinabé de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique, et S. E. M. Mahendra Reddy, Ministre fidjien de l'agriculture, du développement rural et maritime, des voies navigables et de l'environnement.

55. À sa 9^e séance, la Conférence a organisé deux dialogues au titre des points 5 b) et 5 c), respectivement :

B. Dialogue 1 : Une approche axiologique de la gestion responsable des sols

56. Le dialogue 1 était modéré par S. E. M. Ezekiel Joseph, Ministre saint-lucien de l'agriculture, de la pêche, de l'aménagement du territoire, des ressources naturelles et des coopératives.

C. Dialogue 2 : Des terres saines pour une population saine

57. Le dialogue 2 était modéré par S. E. M. Dennis Musuku Wanchinga, Ministre zambien du développement des ressources hydriques, de l'assainissement et de la protection de l'environnement.

58. À sa 11^e séance, la Conférence a organisé un troisième dialogue au titre du point 5 d) de l'ordre du jour :

D. Dialogue 3 : Promouvoir la mise en place de chaînes de valeur durables pour les entreprises rurales

59. Le dialogue 3 était modéré par S. E. M^{me} Patricia Appiagyei, Vice-Ministre ghanéenne de l'environnement, de la science, de la technologie et de l'innovation.

60. À la 10^e séance, pendant la session consacrée aux déclarations officielles, des déclarations ont été faites par le Ministre arménien de l'environnement, Eric Grigoryan (au nom des pays visés par l'annexe concernant la mise en œuvre au niveau régional pour l'Europe centrale et orientale (annexe V)) ; le Ministre bhoutanais de l'agriculture et des forêts, Yeshey Penjor ; le Ministre seychellois de l'environnement, de l'énergie et des changements climatiques, Wallace Cosgrow ; le Ministre burundais de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage, Deo-Guide Rurema ; le Ministre zambien du développement des ressources hydriques, de l'assainissement et de la protection de l'environnement, Dennis Musuku Wachinga ; le Ministre haïtien de l'environnement, Joseph Jouthé ; le Ministre burkinabé de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique, Batio Nestor Bassiere ; le Ministre bangladais de l'environnement, des forêts et des changements climatiques, Shahab Uddin ; le Ministre sénégalais de l'environnement et du développement durable, Abdou Karim Sall ; le Ministre centrafricain de l'environnement et du développement durable, Thierry Kamach ; la Vice-Ministre costaricienne de l'agriculture et de l'élevage, Ana Cristina Quirós ; le Directeur général du Ministère libanais de l'agriculture, Louis Lahoud ; le Directeur général du Fond national béninois pour l'environnement et le climat, Appolinaire D. Gnanvi ; le Chef de cabinet adjoint du Ministre ivoirien de l'environnement et du développement durable, Nasséré Kaba ; le Vice-Ministre bolivien pour les ressources hydriques et l'irrigation, Braulio Huaylla ; le Directeur en chef au Ministère malawien des ressources naturelles, de l'énergie et des activités minières, Oliver Kumbambe ; le Ministre islandais de l'environnement et des ressources naturelles, Guðmundur Ingi Guðbrandsson ; le Haut-Commissaire de la Guyane en Inde, David Goldwin Pollard ; l'Ambassadeur de l'Équateur en Inde, Héctor Cueva ; et la Secrétaire permanente du Ministère fédéral nigérian de l'environnement, Ibukun Odusote.

61. À la 11^e séance, le 10 septembre 2019, le Président de la Conférence a clos le débat spécial de haut niveau. Des rapports ont été présentés par les présidents des trois tables rondes ministérielles/de haut niveau organisées en parallèle et à huis clos au titre du point 5 a) de l'ordre du jour. Les résultats des trois dialogues organisés au titre des points 5 b), 5 c) et 5 d) de l'ordre du jour ont également été présentés.

62. On trouvera aux annexes ____ à ____ du présent rapport les rapports de synthèse des présidents sur les trois tables rondes ministérielles / de haut niveau et ceux des modérateurs des dialogues.

(à compléter)

V. Décisions et résolution adoptées par la Conférence des Parties

63. À ses _____, _____ et _____ séances, les _____, _____ et _____ septembre 2019, la Conférence a adopté _____ décisions et _____ résolutions.

(à compléter)

A. Décisions prises sur la recommandation du Président de la Conférence des Parties

64. La Conférence des Parties a adopté les décisions ci-après sur la recommandation du Président de la quatorzième session :

(à compléter)

B. Décisions prises sur la recommandation du Bureau

65. La Conférence des Parties a adopté les décisions ci-après sur la recommandation du Bureau de la Conférence à la quatorzième session :

(à compléter)

C. Décisions prises sur la recommandation du Comité plénier

66. La Conférence des Parties a adopté les décisions ci-après sur la recommandation du Comité plénier :

(à compléter)

D. Décisions prises sur la recommandation du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

67. La Conférence des Parties a adopté les décisions ci-après sur la recommandation du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention :

(à compléter)

E. Décisions prises sur la recommandation du Comité de la science et de la technologie

68. La Conférence des Parties a adopté les décisions ci-après sur la recommandation du Comité de la science et de la technologie :

(à compléter)

F. Résolution adoptée par la Conférence

69. À sa ___ séance, le ___ septembre 2019, la Conférence a adopté la résolution suivante sur la recommandation de ___ :

(à compléter)

VI. Clôture de la session**Adoption du rapport de la Conférence des Parties sur les travaux de sa quatorzième session**

(Point 8 de l'ordre du jour)

70. À sa ___ séance, le ___ septembre 2019, la Conférence des Parties a adopté le projet de rapport sur les travaux de sa quatorzième session (ICCD/COP(14)/L. ___) et a autorisé le Rapporteur à compléter ce rapport avec le concours du secrétariat, selon qu'il conviendrait.

(à compléter)

Annexe xx

Documents dont la Conférence des Parties était saisie à sa quatorzième session

(à compléter)
